Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 037-213702731-20260622-35_06_2026-DE

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29
Nombre de présents :	25
Nombre de procurations :	03
Nombre d'absents	01
Nombre de votants :	**28**

Département d'Indre-et-Loire *Arrondissement de Tours*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

LA VILLE-AUX-DAMES

Séance du Conseil Municipal du 22 juin 2026

N° 35/ 06/ 2026

L'An deux mille Vingt Six,
Le vingt deux juin, à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal de la commune de La Ville-aux-Dames, dûment convoqué le seize juin, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain BÉNARD Maire.

Présents *: M. BÉNARD Maire, M. MARTIN, Mme CARRÉ, M. BOIREAU, M. CASTOLDI-ROBERT, Mme LOTHION, M. BLACHIER, Mme PARIS, Adjoints au Maire, Mme RESSE, M. FONTAINE, Mme CHENEVEAU, M. DE CASTRO, Mme BÉSSÉ, M. ROBIN, Mme AKO, M. NASLI-BAKIR, M. GIRARD, M. TAMISIER, Mme SOYER, M. TESTÉ, Mme JEZEQUEL, M. LEVIEUX, M. PHALIPPOU, Mme GOUJON, M. SAVOIE conseillers municipaux.*

Absents excusés *: Mme TROUVÉ (procuration à S. CARRÉ), Mme HOEVE (procuration à S. MARTIN), Mme PRUVOT (procuration à B. LEVIEUX).*

Absents *: Mme SABBAT.*

Secrétaire de séance *: M. BLACHIER.*

35 - Budget annexe assainissement : approbation du compte de gestion 2025

Monsieur Alain BÉNARD, maire prend la parole et présente au conseil municipal le compte de gestion 2025 du budget annexe assainissement communiqué par le comptable public de Loches.

Le tableau ci-dessous indique les résultats budgétaires de l'exercice 2025 constatés dans ses écritures :

BUDGET ASSAINISSEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes	21 644.00 €	274 613.37 €
Dépenses	17 049.83 €	217 725.12 €
Résultat de l'exercice	+ 4 594.17 €	+ 56 888.25 €

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 037-213702731-20260622-35_06_2026-DE

Le compte de gestion du budget assainissement est en parfaite concordance avec le compte administratif.

Le conseil municipal est invité à approuver le compte de gestion 2025 du budget assainissement.

VU l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines, moyens généraux, intercommunalité et risques majeurs/gestion de crise du 9 juin 2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par un vote à main levée des membres présents et représentés **décide (à l'unanimité)**

- **D'APPROUVER** le compte de gestion 2025 du budget assainissement.

Le Secrétaire de séance

Guillaume BLACHIER

Le Maire,

MAIRIE DE LA VILLE-AUX-DAMES (St André-et-Loire)

Alain BÉNARD